

Cette Capa se tient cinq jours après une grève majoritaire historique dans l'Éducation nationale. Les personnels, quels qu'ils soient, ont exprimé le 13 janvier un ras-le-bol général. Ils ont, tout d'abord, dénoncé une situation intenable dans les établissements scolaires en cette période de crise sanitaire et le mépris dans lequel les tient le Ministre Blanquer.

Les enseignant.es souhaitent que les écoles, collèges et lycées restent ouverts, ils.elles savent trop les conséquences désastreuses sur leurs élèves causées par le confinement du printemps 2020 et l'enseignement à distance. Ceci ne peut se faire sans une protection maximale des agent.es et des élèves afin de limiter au maximum la propagation du Covid 19 dans les établissements.

Or, des moyens de protection, les personnels n'en ont pas car l'Education nationale n'en fournit pas ! Depuis 22 mois, aucun masque digne de ce nom n'a été délivré aux enseignant.es et autres personnels travaillant auprès des élèves. Dans certains établissements, il est impossible d'aérer correctement les salles de classe pour renouveler l'air. Les capteurs de CO<sub>2</sub> sont inexistantes dans les établissements, tout comme les purificateurs d'air.

Le 13 janvier, au-delà de la gestion calamiteuse de la crise sanitaire par le Ministre depuis 22 mois, les personnels de l'Éducation nationale ont aussi dénoncé la dégradation de leurs conditions de travail ainsi que la faiblesse de leurs rémunérations depuis trop longtemps.

En effet, la colère des personnels est entretenue par la diminution flagrante de leur pouvoir d'achat. C'est l'équivalent de deux mois de salaire par an que les enseignant.es ont perdu depuis 2010, trois mois depuis 2000 !

Le ministre feint de ne pas l'entendre mais cette dévalorisation de nos métiers est la raison principale de la crise de recrutement que nous vivons depuis plus de 10 ans.

Les effets dévastateurs de la crise sanitaire sur les jeunes générations vont se ressentir sur plusieurs années. Ils nécessiteraient le recrutement massif d'enseignant.es afin, tout d'abord, de remplacer les collègues absents puis de permettre de diminuer drastiquement le nombre d'élèves par classe. Il faut donner aux enseignant.es les moyens de faire réussir leurs élèves.

Or, c'est à nouveau 15 emplois que le ministre prévoit de supprimer dans notre académie pour la rentrée 2022, portant ce nombre à 93 sur le quinquennat alors que les effectifs élèves ont augmenté.

Durant les 5 ans de la présidence Macron, le collège a été délaissé, le ministre laissant penser qu'il n'y a rien à améliorer à ce niveau-là.

Les réformes du lycée et du baccalauréat ont désorganisé les lycées et fait perdre le sens de leur métier à bon nombre de professeur.es tout en faisant perdre au diplôme du baccalauréat sa dimension nationale.

Cette année scolaire est largement désorganisée par la crise sanitaire. Les élèves de terminale ne seront pas prêt.es et loin d'être serein.es pour passer les épreuves de spécialité dans deux mois. Ces épreuves du bac, prévues en mars, doivent être reportées au mois de juin !

Nous sommes réuni.es aujourd'hui en CAPA pour examiner les recours déposés pour contester l'avis rectrice après un rendez-vous de carrière. Deux ans après la fin du paritarisme, chacun mesure bien à quel point les opérations de carrière ont perdu en transparence et en lisibilité pour les collègues comme pour les élu.es des personnels. Isoler, individualiser la gestion des carrières, les soustraire au regard des élu.es des personnels, tel était bien l'objectif idéologique de la loi de Transformation de la Fonction Publique et la feuille de route RH s'inscrit pleinement dans cette visée. Le SNES-FSU ne saurait s'y résoudre et réaffirme sa détermination à défendre les valeurs de solidarité collective, les missions du Service public d'Éducation et la démocratie sociale.

Les avis entérinés par la CAPA de ce jour permettront à 30% de nos collègues d'obtenir un avancement accéléré d'un an ou d'être promu.es plus ou moins rapidement à la hors classe. Ceci ne constitue pas la revalorisation attendue par tou.tes.

Le SNES-FSU rappelle sa revendication d'une réelle revalorisation, sans contrepartie, passant par l'augmentation significative de la valeur du point d'indice, la reconstruction des grilles et la revalorisation immédiate notamment pour les débuts de carrière. Il est temps que le Ministre entende ce que les personnels veulent pour le service public d'Éducation : un service public renforcé, avec des moyens et des personnels revalorisés.